UNION DE TOUS LES RÉPUBLICAINS

contre les dangers d'un pouvoir réactionnaire renforcé

Dimanche dernier, le pouvoir gaulliste a rassemblé autour de lui les forces les plus réactionnaires de notre pays. Par le chantage à la peur il a abusé de nombreux Français. Aujourd'hui, le véritable danger apparaît au grand jour. Le gaullisme totalitaire veut éliminer toute opposition. Il prend pour cible le Parti communiste, mais aucune formation politique n'est épargnée dès qu'elle « n'a pas l'étiquette officielle ».

Le gaullisme réactionnaire veut le pouvoir absolu. Les 140 élus qu'il a obtenu au premier tour montrent l'ampleur de la menace.

CONTRE UNE POLITIQUE ANTISOCIALE NEFASTE AUX TRAVAILEURS ET A LA NATION

Le gaullisme revendique le pouvoir pour lui seul parce qu'il veut continuer, en l'aggravant, sa politique antisociale et antidémocratique. Il va tenter de reprendre les avantages obtenus par les travailleurs manuels et intellectuels, et de s'attaquer aux libertés syndicales et démocratiques.

Il ne règlera aucun des problèmes urgents qui se posent au pays. Plus il sera assuré d'une majorité forte, plus il pourra s'opposer aux revendications populaires.

Il ne faut pas taire la vérité : la poussée gaulliste et réactionnaire représente un grave danger pour la démocratie.

FACE AU DANGER LES REPUBLICAINS DOIVENT SE RASSEMBLER

Malgré la campagne du pouvoir, une opposition importante s'est manifestée dans le pays et à



Louis RÉGULIER
CANDIDAT

37 ans, marié, un enfant - Cheminot - Fils d'artisan cordonnier, il entre à 14 ans à l'Ecole d'apprentissage de la S.N.C.F. - Depuis 1950, il est employé comme ajusteur à Paris-Batignolles - Adhère au Syndicat C.G.T. en 1951 ; il participe activement à toutes les luttes de sa corporation et, en raison de son activité militante pour la défense des intérêts des cheminots, ces derniers lui ont confié d'importantes responsabilités syndicales - Il adhère au Parti Communiste en 1956 - Membre du Bureau de la Fédération de Paris. Secrétaire du Comité du 17e arrondissement.

Robert JEAN
SUPPLEANT

Paris. Seule cette opposition, dont le Parti communiste reste la force essentielle, pourra faire entendre la volonté des aspirations des Parisiens. Il dépend de votre vote, électrices et électeurs de votre circonscription, que cette opposition se manifeste puissamment.

Louis REGULIER a été désigné par le suffrage universel comme candidat de tous les démocrates, de tous les républicains.

Le vote au second tour devient un devoir impérieux pour que Paris démocrate continue d'être représenté à l'Assemblée nationale et que ces représentants puissent s'appuyer sur un maximum de voix démocratiques.

AUCUNE VOIX REPUBLICAINE NE DOIT MANQUER AU CANDIDAT D'UNION

D'opinions différentes, les républicains de la 24e circonscription ont voulu exprimer par des votes différents au premier tour, leur opposition à la politique du régime gaulliste. Le candidat UDR M. Missoffe, soutenu par les groupes Occident, extrémiste de droite, a perdu 1.377 voix.
Communistes, socialistes, P.S.U., démocrates confirmeront leur vote. Les électeurs centristes continueront de manifester leur opposition au pouvoir autoritaire renforcé, au grave danger de l'heure.
Tous, se rassembleront au deuxième tour pour barrer la route au pouvoir absolu du gaullisme en votant pour

Louis REGULIER

candidat d'union de tous les républicains,
présenté par le Parti communiste français

GRANDE REUNION D'UNION DEMOCRATIQUE

VENDREDI 28 JUIN, A 21 HEURES

Ecole, 19, rue du Capitaine-Lagache

avec Louis REGULIER
candidat d'union de tous les républicains présenté par le Parti Communiste Français

et André SOUQUIERE
membre du Comité central du Parti Communiste Français.

DESISTEMENT EN FAVEUR DE LOUIS REGULIER

La F.G.D.S. (Parti socialiste S.F.I.O., Parti radical, Convention des Institutions républicaines, Clubs).

En vertu de l'accord passé le 24 juin, avec le Parti Communiste Français, la F.G.D.S. invite tous les démocrates et tous les républicains à bloquer leurs suffrages le 30 juin prochain sur le candidat désigné

Louis REGULIER

afin de battre le candidat gaulliste.

Le P.S.U. a rappelé le 24 juin 1968, qu'au second tour : « Il convient de bloquer toutes les voix qui se sont portées vers le P.S.U. au 1er tour, sur le candidat de gauche arrivé en tête. »

Vu : le candidat.

CETTE CIRCULAIRE N'EST PAS A METTRE DANS L'URNE, VOTRE VOTE SERAIT ANNULE. — UTILISEZ LE BULLETIN DE VOTE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS CI-JOINT.

S.G.P. — PARIS.